

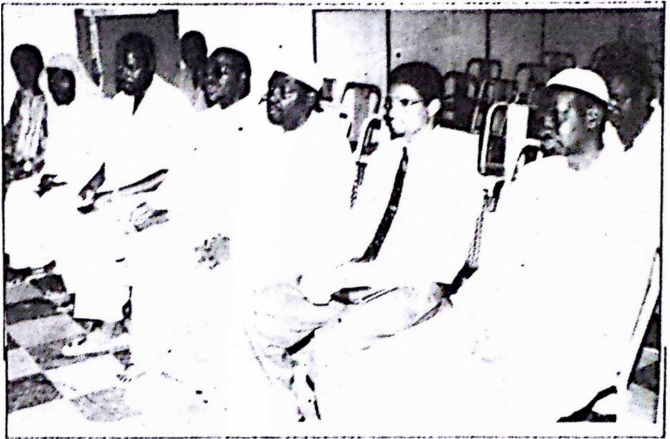
RENCONTRE MEBA / ECOLES FRANCO-ARABES

Bientôt un certificat d'études franco-arabe

Le ministre de l'Enseignement de base et de l'Alphabétisation, Banworo Seydou Sanou a rencontré le mercredi dernier les directeurs-fondateurs des écoles privées franco-arabes et de médersa du Burkina Faso. Ce point d'échange qui a lieu à l'Institut pédagogique du Burkina (IPB) à Ouagadougou a connu la présence du secrétaire général dudit département, de la direc-

secondaire, supérieur et de la Recherche scientifique et les fondateurs des écoles privées laïques au Burkina Faso.

En attendant, le moins que l'on puisse dire, c'est que cet échange de deux heures est une invite aux directeurs des écoles à participer à l'éducation des citoyens du Burkina en ce que leur action s'inscrit justement dans la dynamique de dévelop-



Le ministère travaillera désormais en étroite collaboration avec les responsables des écoles franco-arabes. (Photos : M. Koudougou)

trice régionale de l'Enseignement de base et de l'Alphabétisation du Centre, et du directeur de l'Enseignement de base privé du Burkina Faso, etc. Cet entretien qui est, selon le premier responsable de l'Enseignement de base la suite d'un consensus s'inscrit déjà dans la préparation de la prochaine rentrée scolaire au Burkina Faso. Aussi, il était notamment question au cours de cette brève rencontre d'impliquer davantage les directeurs des écoles franco-arabes et de médersas dans la mise en œuvre de la politique éducative initiée depuis lors par le ministère de l'Enseignement de base et de l'Alphabétisation. En tout cas, le ministre Banworo Seydou Sanou semble avoir foi dans cette nouvelle donne. En effet, cette rencontre qui vient comme en éclairage ouvrira déjà la voie le 23 juillet 1998 à un cadre de concertation et d'échanges privilégiés entre le gouvernement représenté probablement par le ministre de l'Enseignement de base et de l'Alphabétisation, le ministre des Enseignements

pement sociale de notre pays. "Le dispositif institutionnel, ajoutera le ministre Sanou permet aujourd'hui à tout Burkinabè d'investir dans l'éducation à condition seulement que les cahiers des charges soit respectés (l'école à fonder doit être régie, organisée et administrée par un professionnel de l'éducation)..."

En tout cas, les points focaux tels l'harmonisation des programmes d'enseignement, l'amélioration du niveau des enseignants, le don régulier des manuels scolaires, et le renforcement du niveau des élèves en français, etc. ont trouvé tout de suite réponses aux préoccupations des directeurs. Et comme il est toujours bien enseigné de joindre l'utile à l'agréable, le ministre Banworo Seydou Sanou a annoncé que la fin des études des élèves du cours moyen des écoles franco-arabes et de médersas pourrait être sanctionnée par un certificat d'études franco-arabes que le MEBA initiera...